

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
VOTES : Contre	Pour 8
Date de convocation :	23/07/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 29 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de ordinaire, Maire.

Objet : complément emprunt et prêt relais pour financement panneaux photovoltaïques et pompe à chaleur école

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20240729-DEL172024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2024  
Publication : 30/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		5 000.00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>5 000.00 €</b>
R 10222 : FCTVA	5 000.00 €	
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>5 000.00 €</b>	
R 1641 : Emprunts en euros		10 000.00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>10 000.00 €</b>

Signataires :

Certifié exécutoire par ordinaire, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Unias, le 30 juillet 2024

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire,  
Yves DUPONT

Secrétaire de séance  
Martine GUICHARDET



*Martine Guichardet*